

Mercredi 26 août 2020

Accès à la digue de Malo-les-Bains du 1^{er} au 30 septembre : Les cyclistes pourront de nouveau circuler sur la digue en semaine dès la rentrée

Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, communique :

« Les mesures que nous avons mises en œuvre au début de la saison estivale dans le but d'assurer la sécurité des piétons et d'apaiser les flux de circulation sur la digue, plus particulièrement sur la partie la plus fréquentée située entre la passerelle du Grand Large et le poste de secours de l'avenue de la Mer, ont reçu un très bon accueil et ont porté leurs fruits.

Certaines de ces dispositions, concernant les cyclistes, les joggeurs et les automobilistes, ont été mises en place cette année dès le milieu du mois de mai, dans le cadre des dispositifs de prévention sanitaire du plan de déconfinement. Ces règles ont été très largement respectées. Je tiens à saluer aujourd'hui le sens des responsabilités des Dunkerquoises et des Dunkerquois qui ont très vite adopté de nouvelles pratiques sur ce secteur.

Avec la fin des congés d'été et la rentrée des écoles, collèges et lycées à partir du 1^{er} septembre, j'ai souhaité que les adeptes du vélo puissent de nouveau emprunter la totalité de la digue de Malo-les-Bains pour leurs déplacements quotidiens. Et ce, dans un objectif évident de sécurité routière et de confort. Je pense notamment aux familles et aux plus jeunes, collégiens et lycéens notamment, auxquels l'aide financière à l'acquisition d'un vélo que nous avons lancée en mai dernier avec un très grand succès, était plus particulièrement dédiée.

L'interdiction de circuler à vélo de 11h à 19h sera en revanche maintenue tous les week-ends de septembre entre la passerelle du Grand Large et l'avenue de la Mer, là où la circulation piétonne est la plus dense. Les mêmes règles s'appliqueront aux joggeurs, dans le respect des dispositions d'ordre sanitaire de l'arrêté préfectoral du 21 août.

En ce qui concerne les véhicules motorisés, voitures et 2 roues :

Le secteur de la Digue des Alliés reste fermé à la circulation au mois de septembre (jusqu'au 15 novembre, comme chaque année).

Entre la rue Duhan (au droit du Kursaal) et la rue de la Licorne, les véhicules pourront circuler en semaine de 6h à 14h. Les week-ends de septembre, les barrières seront ouvertes de 6h à 11h, avec une interdiction totale de circulation entre 11h et 19h de la place du Centenaire à l'avenue de la Mer, afin que chacun puisse profiter de la fin de saison en toute sécurité.

Les dispositifs et aménagements urbains mis en place ces dernières semaines à hauteur de la rue du sous-marin Prométhée et du Méridien, pour des raisons de tranquillité publique, sont maintenus au mois de septembre. De même que les dispositions applicables aux riverains du front de mer. »